



## Assemblée générale

Distr. générale  
13 octobre 2006  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante et unième session**  
**Troisième Commission**  
Point 118 de l'ordre du jour  
**Planification des programmes**

### **Lettre datée du 12 octobre 2006, adressée au Président de la Troisième Commission par la Présidente de l'Assemblée générale**

Je tiens à vous faire part d'une lettre datée du 11 octobre 2006 par laquelle le Président du Conseil économique et social me fait savoir qu'à sa 44<sup>e</sup> séance, le 11 octobre 2006, celui-ci a pris note du rapport du Comité du programme et de la coordination (A/61/16). Le Président du Conseil appelle aussi mon attention sur les recommandations figurant aux paragraphes 120 et 287 de ce rapport, qui ont trait aux travaux de l'Assemblée générale.

Au paragraphe 287 du rapport, le Comité recommandait que l'Assemblée générale renvoie le programme 19 (Droits de l'homme) du projet de cadre stratégique pour l'exercice 2008-2009, ainsi que les prévisions révisées relatives au Document final du Sommet mondial de 2005 [les textes explicatifs correspondants du projet de budget-programme pour l'exercice 2006-2007 figurent au chapitre 23 (Droits de l'homme)] à la Troisième Commission, pour examen et suite à donner, au titre du point intitulé « Planification des programmes ».

Vous vous souvenez sans doute qu'à sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 13 septembre 2006, l'Assemblée générale a confié le soin d'examiner le point 118 de l'ordre du jour, intitulé « Planification des programmes », à toutes les grandes commissions et à la plénière.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous transmettre la recommandation du Comité du programme et de la coordination afin que la Troisième Commission y donne la suite voulue au titre du point 118 de l'ordre du jour.

(Signé) Haya Rashed Al Khalifa

